

7 Communication sur une motion tendant à prévenir toute discrimination pour des raisons idéologiques et philosophiques

M. le président. – Chers collègues, il me revient de vous informer que, ce mercredi 27 novembre, le Parlement flamand a été saisi d'une motion déclarant que plusieurs dispositions d'une proposition de décret modifiant le décret du 7 juillet 2017 portant subvention et agrément de l'animation socioculturelle des adultes contiennent une discrimination pour des raisons idéologiques et philosophiques.

Cette motion a été déposée conformément à la loi du 3 juillet 1971 relative à la répartition des membres des Chambres législatives en groupes linguistiques et portant diverses dispositions relatives aux conseils culturels pour la communauté culturelle française et pour la communauté culturelle néerlandaise.

En application de l'article 5 de cette loi, les présidents de la Chambre, du Sénat, du Parlement flamand et de notre Assemblée sont tenus de se réunir lorsqu'ils sont saisis de pareille motion. Ils l'ont fait ce matin.

Au terme de la réunion, la motion a été déclarée recevable.

8 Approbation de l'ordre du jour

M. le président. – Conformément à l'article 7 du règlement, la Conférence des présidents, en sa réunion du 28 novembre 2019, a procédé à l'élaboration de l'ordre du jour de la séance plénière de ce mercredi 4 décembre 2019.

Entre-temps, Mme Schepmans, MM. Devin, Segers et Dodrimont, Mme Kapompole et M. Heyvaert ont déposé une proposition de décret relatif à la collaboration entre les hôpitaux universitaires et une personne morale de droit privé et/ou de droit public ainsi qu'à l'agrément des hôpitaux universitaires (doc. 40 (2019-2020 n° 1)).

Je vous propose d'ajouter la prise en considération de cette proposition à l'ordre du jour.

Personne ne demandant la parole, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté. (*Assentiment*)

9 Questions d'actualité (Article 83 du règlement)

9.1 Question de M. Dimitri Legasse à M. Frédéric Daerden, vice-président du gouvernement et ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité

nie-Bruxelles Enseignement, intitulée «Stéréotypes liés à la réorientation des élèves»

M. Dimitri Legasse (PS). – Ces derniers jours, la presse a parlé à plusieurs reprises d'un baromètre demandé par UNIA, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances. Ce baromètre porte sur les stéréotypes et les discriminations, notamment dès le plus jeune âge, dans la cadre scolaire.

D'après les données et les chiffres récoltés par UNIA, la discrimination, liée à l'origine des élèves, singulièrement ceux issus de milieux modestes, est fortement présente dans les décisions liées à l'orientation des élèves et celles prises lors des conseils de classe. De manière involontaire ou inconsciente, sans doute, les *a priori* influenceraient les décisions des conseils de classe, formant indirectement le parcours scolaire de certains élèves qui ne se verraient pas offrir des possibilités de remédiation, par exemple, en raison de leur environnement familial.

Monsieur le Ministre, avez-vous pris connaissance des résultats de cette étude et des recommandations formulées? Dans le cadre de vos compétences en matière d'Égalité des chances, quelles initiatives envisagerez-vous de prendre vis-à-vis des acteurs scolaires et des parents?

M. Frédéric Daerden, vice-président du gouvernement et ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement. – Les résultats de ce baromètre mettent en évidence la nécessité d'un enseignement inclusif ainsi que l'importance de la formation des acteurs de l'enseignement pour éviter ces attitudes inappropriées, notamment lors des conseils de classe. Les formations de ce type ont été données depuis 2018, date de l'élaboration du baromètre. Le baromètre souligne aussi la nécessité de mettre en œuvre le Pacte pour un enseignement d'excellence et notre Déclaration de politique communautaire (DPC).

J'attirerai votre attention, Monsieur le Député, sur le fait que UNIA a été invité à venir en commission de l'Éducation. Dans moins de deux semaines, nous débattons donc des actions de terrain possibles pour pallier ce type de discrimination. Puisque vous n'êtes pas membre de cette commission, je vous invite à nous y rejoindre.

M. Dimitri Legasse (PS). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre invitation à assister à la prochaine commission de l'Éducation.

9.2 Question de Mme Nadia El Yousfi à M. Frédéric Daerden, vice-président du gouvernement et ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité